

Panorama du monde associatif français

La liberté d'association, une liberté publique

- Proclamée par la Constituante en 1790, la liberté d'association doit attendre un siècle avant de s'imposer.
- La loi de 1901 instaure une liberté publique mais ne crée ni ne régule l'institution associative.
- L'association est une convention mais elle n'est pas un contrat.

Les spécificités du modèle associatif

Un socle commun

- Association de personnes (et non de capitaux)
- Dirigeants bénévoles (et désintéressés)
- Hybridation des ressources (y compris et surtout humaines)
- But non lucratif (réserves impartageables)

Les associations en France

- La quasi-totalité des structures d'accueil d'urgence aux personnes en détresse.
- Les $\frac{3}{4}$ de l'hébergement médico-social privé (crèches, maisons de retraite, hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs).
- La quasi-totalité des infrastructures offertes aux personnes handicapées, y compris pour un travail adapté.
- 1/5 des enfants accueillis à l'école, au collège ou au lycée.
- 1 lit d'hôpital sur 10.

Les associations en France

- La quasi-totalité des activités périscolaires.
- 250 000 clubs sportifs.
- Des dizaines de milliers d'amicales, théâtres, bibliothèques, MJC...
- Une grande majorité des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).
- La défense de grandes causes.

*Source : Archambault E., Tchernonog V.
« Quelques repères sur les associations en
France aujourd'hui », 2012, sur
www.assiateque.fr.*

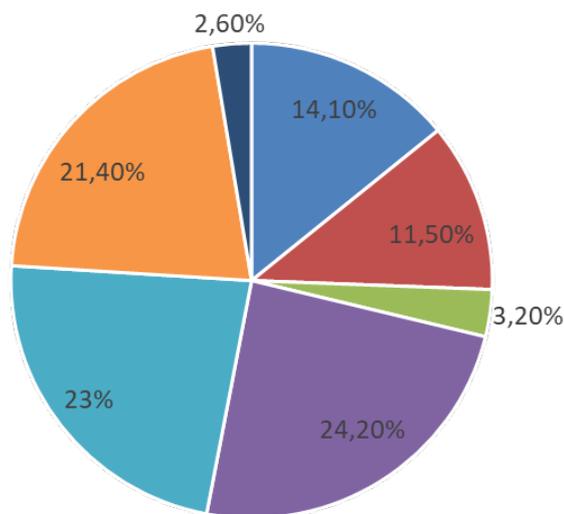
Une démographie dynamique

- Environ **1 500 000** associations actives en France en 2017
 - *Soit 50 % de plus qu'en 2002*
 - *Dont 10,6 % d'associations employeuses (159 000)*
- En moyenne 70 000 créations d'associations par an
 - *Soit en moyenne 33 000 associations supplémentaires chaque année si l'on considère les fermetures d'associations.*
 - *Soit un taux de croissance annuel moyen de 2,4 % entre 2011 et 2017.*
- Près de la moitié de la population de 18 ans et plus adhère à au moins une association (48,1 %), ce qui correspond à un peu plus de 24 millions d'adhérents.

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Les petites associations sportives, culturelles et de loisirs dominant le paysage

Répartition des associations selon le secteur d'activité



- Humanitaire, social, santé
- Sports
- Développement local

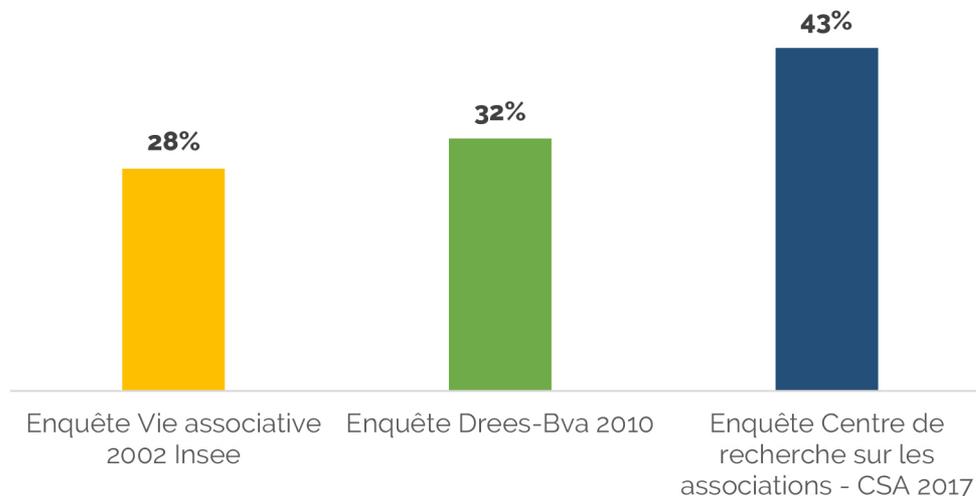
- Défense des droits et des causes
- Culture
- Loisirs

- Education, formation, insertion

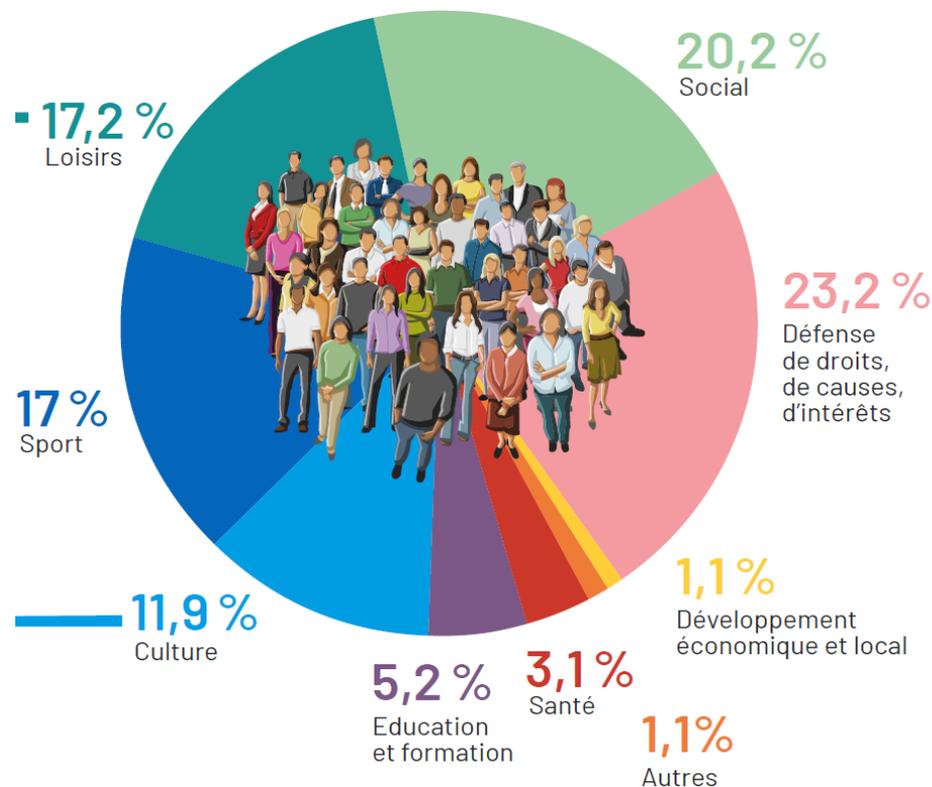
Source : Viviane Tchernonog, Paysage associatif 2018.

Le bénévolat en France

- 22 millions de bénévoles de 18 ans et plus en France, *soit 43 % des adultes, un chiffre en progression.*
- 1/3 des bénévoles sont « pluri-participants ».
- La totalité des associations ont recours au bénévolat.



Répartition des bénévoles par secteurs d'activité



Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Le volume du bénévolat en France

On estime que le bénévolat représente entre **1,32 et 1,46 million** d'emplois ETP (équivalents temps plein).

- *Soit 2,5 fois plus qu'en 2002.*
- *C'est quasiment le même volume que celui de l'emploi salarié dans les associations : 1,6 million d'ETP en 2017.*

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Une diversité de bénévoles

- 80 % du volume total du bénévolat est assuré par 1/3 seulement des bénévoles.
- Les seniors apportent la moitié du volume de bénévolat.
Et jusqu'à 60 % dans le social.
- Les 55 ans et + donnent en moyenne 130 h par an et par personne (médiane 72 h) alors que les 18 à 54 ans donnent en moyenne 81 h par an et par personne (médiane 36 h).
- 52 % des participations bénévoles sont occasionnelles.
 - *Mais les participations régulières l'emportent dans le domaine de l'éducation, du sport ou de la santé.*
 - *Mais la part du bénévolat régulier progresse : en 2002, 4 participations sur 10 étaient déclarées régulières*

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

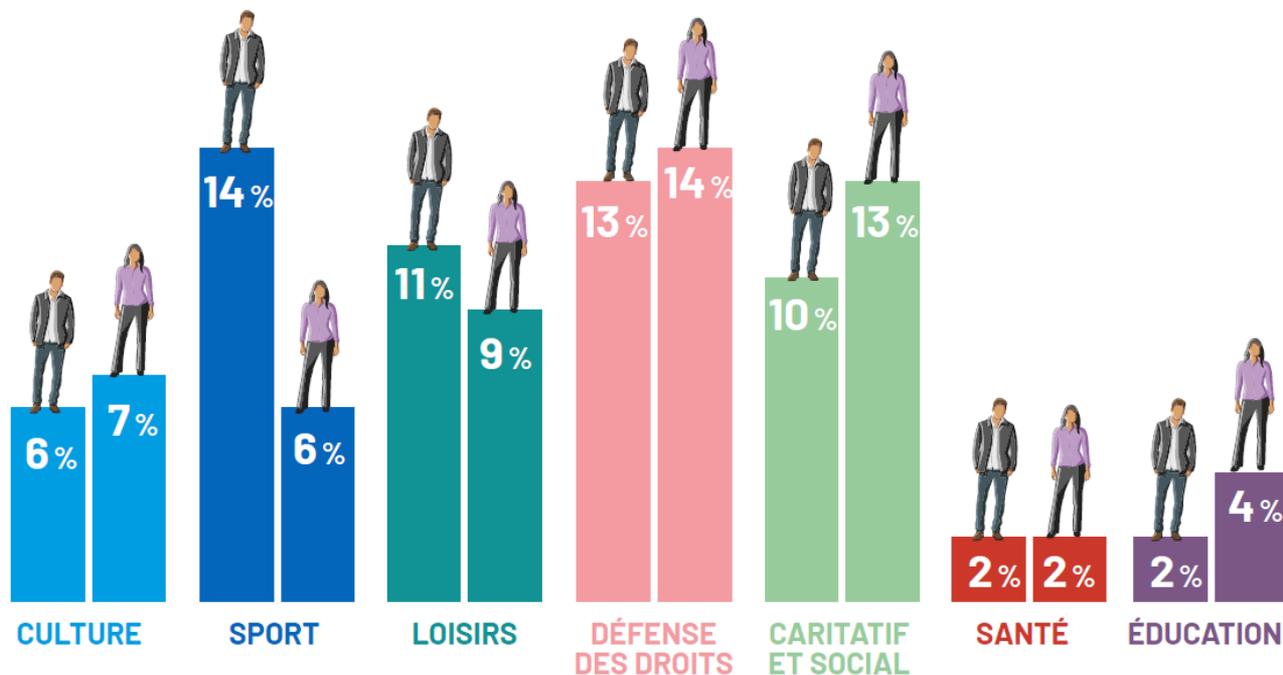
Une diversité de bénévoles

La propension à faire du bénévolat varie :

- selon l'âge,
- selon le genre,
- selon le niveau de diplôme,
- selon le lieu de résidence,
- selon la tradition familiale,
- selon les usages d'internet notamment pour s'informer.

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Bénévolats féminin et masculin



TAUX DE BÉNÉVOLAT PAR SEXE ET PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

Note de lecture : « 6 % de la population masculine de 18 ans et plus pratique le bénévolat culturel contre 7 % de la population féminine d'âge similaire ». Les taux ont été arrondis à l'unité la plus proche. Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Un bénévolat de gouvernance sélectif

29 % des adhérents exercent des responsabilités dans les instances de gouvernance (un peu moins de 7 millions), dont :

- 45 % de femmes
- 33 % de retraités
- 44% de diplômés du supérieur
- 26 % de cadres supérieurs contre 13 % d'ouvriers

Mais la fonction de président est encore plus sélective :

- 38,6 % de femmes
- 48 % de retraités
- 48 % de diplômés du supérieur
- 34 % de cadres contre 7 % d'ouvriers

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Quelques tendances lourdes

- Augmentation des durées moyennes des participations.
- Augmentation de la part des pluri-participants.
- Augmentation de la part des participations régulières.
- D'où une augmentation importante du volume du bénévolat.
- Dans un contexte d'augmentation du nombre d'associations (+50 % de 2002 à 2017), mais d'augmentation moins rapide du nombre d'adhésions (+18%), les adhérents rendent des services bénévoles dans les associations dont ils sont membres dans une plus forte proportion en 2017.
- Mais constance de la concentration du volume du bénévolat sur une minorité de bénévoles.

Source : Bénévolat et bénévoles en France en 2017, enquête CRA-CSA dirigée par Lionel Prouteau.

Quelques enjeux clefs sur le bénévolat

- Comment reconnaître les capacités des bénévoles, mais aussi leurs contraintes ?
- Comment donner et entretenir l'envie d'être bénévole ?
- Comment organiser l'action ?
- Comment en évaluer l'utilité sociale ?

Via la mesure des effets directs et indirects sur les personnes, comme sur le plan écologique, économique, sociétal ou politique.

L'emploi associatif

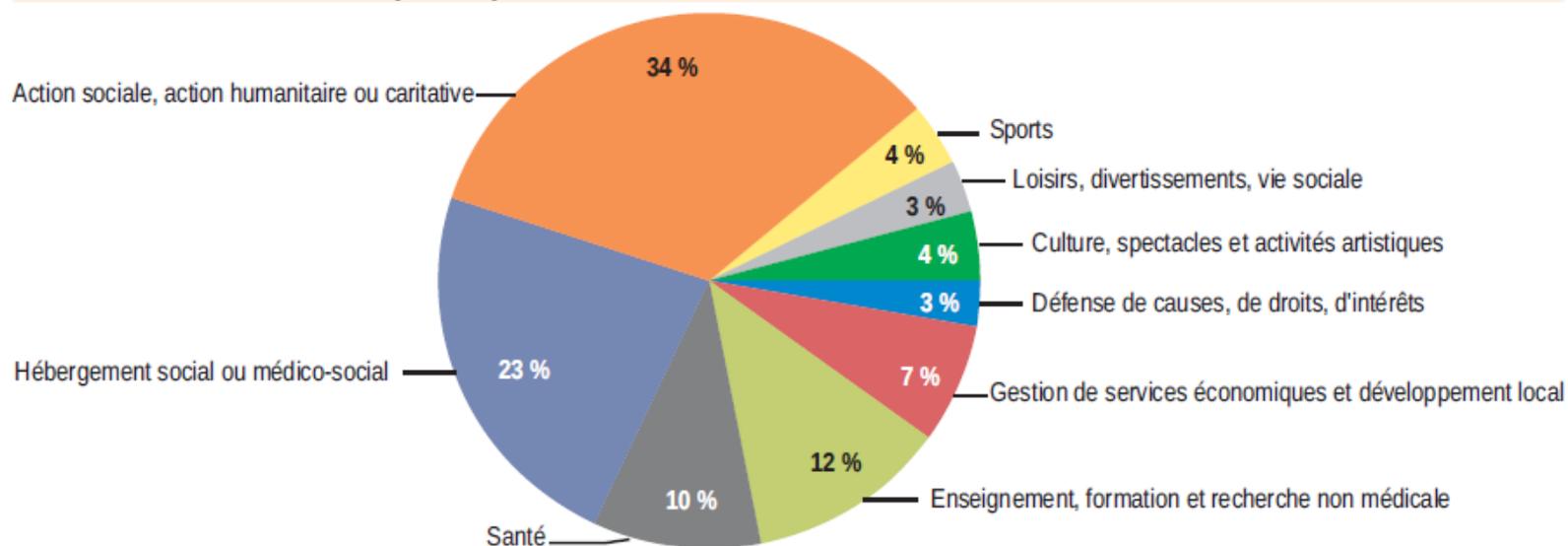
- Environ **1,85 million d'emplois associatifs** en 2017*
 - Soit 9,7 % de l'emploi privé
 - Seules 10,6% des associations ont recours à l'emploi salarié
 - Soit 159 000 associations (contre 184 000 établissements en 2014)
 - 40 % des associations employeuses sont PME (50 à 249 postes)
- **1,6 million d'ETP***
soit autant que le BTP et l'agro-alimentaire réunis
 - La moitié des emplois associatifs sont à temps partiel
 - Le salaire annuel moyen est de 28 k€ net (soit 1000 € de plus que l'ensemble du secteur privé)
- Les salariés accordent une note de 6,5/10 à la Qualité de vie au travail dans les associations**
contre 6,3 pour l'ensemble de l'ESS et 6,1 pour l'ensemble des emplois

Sources : *CNCRES, Atlas de l'ESS, 2017. **Baromètre Chorum sur la qualité de vie au travail dans l'ESS 2018.

Près de 70 % des emplois dans le social et la santé

4

Répartition des heures de travail rémunérées des salariés des associations par domaine d'activité principal



Lecture : en 2013, 4 % des heures de travail rémunérées des salariés des associations sont effectuées dans les associations sportives.

Champ : associations relevant de la loi 1901 et assimilées, ayant eu au moins un jour d'existence en 2013 en France.

Source : Insee, enquête Associations 2014.

Un emploi féminin et vieillissant

- L'emploi féminin y est plus fréquent que dans d'autres secteurs.
- 30% de l'effectif a plus de 50 ans.
- La question du vieillissement s'impose à l'employeur :
 - *aussi bien en termes de renouvellement (714 000 départs à la retraite d'ici 2025)*
 - *qu'en termes de besoins nouveaux auxquels il faut apporter des réponses.*

Source : CNCRE, Atlas de l'ESS, 2017

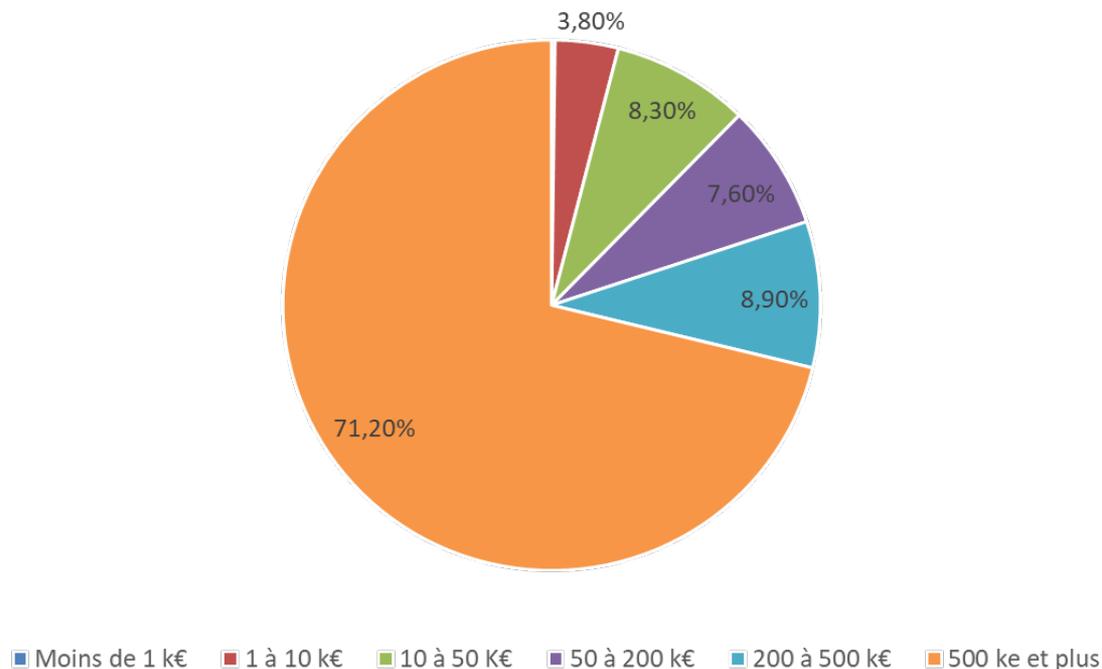
Les services civiques

- Près de 125 000 jeunes en service civique en 2017.
- 80 % des jeunes en service civique ont été volontaires dans une association.

*Source : Agence du Service civique,
Rapport d'activité 2017.*

Le budget du monde associatif : l'équivalent de 3,3 % du PIB de la France

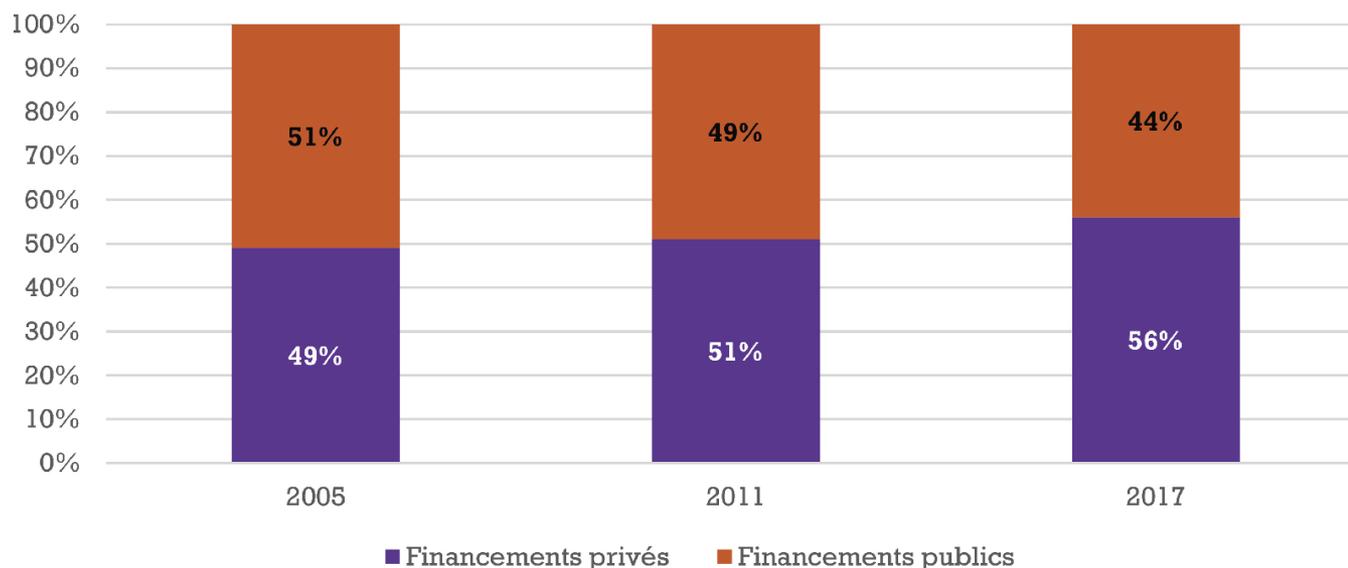
Répartition du budget associatif



Source : Viviane Tchernonog, Paysage associatif 2018.

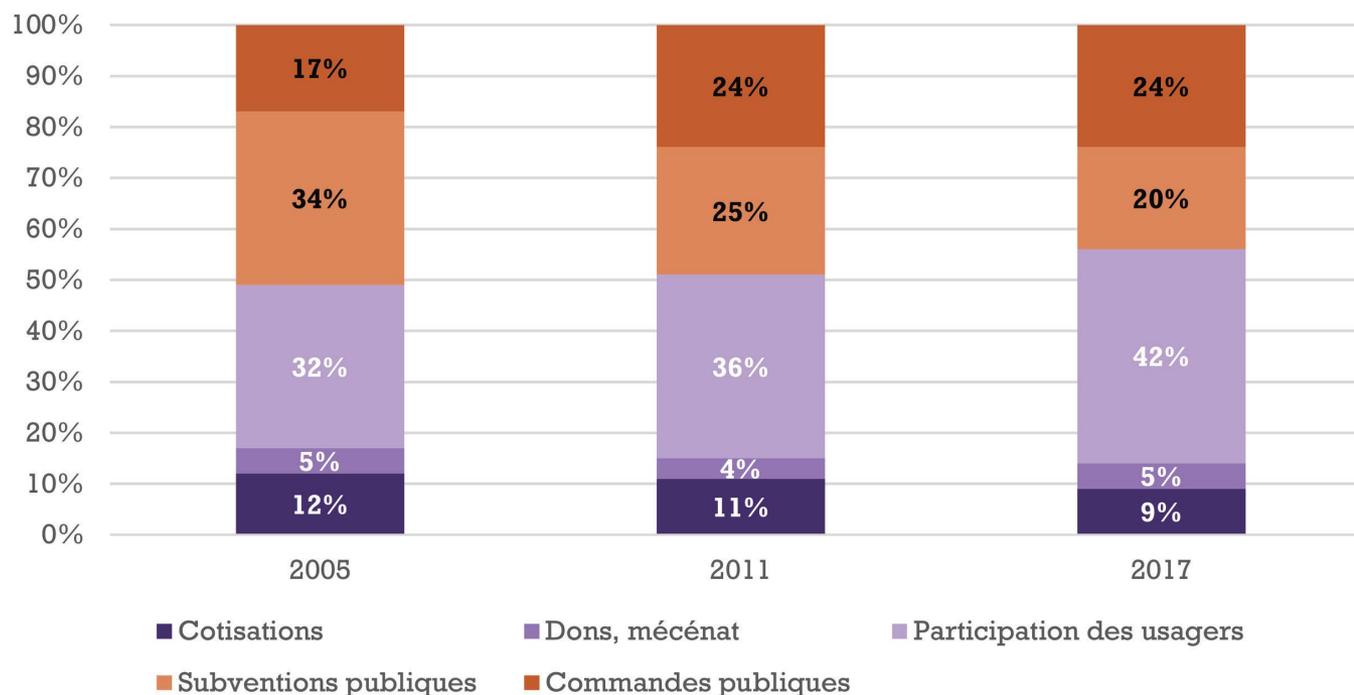
Financements

La part des financements publics aux associations est de plus en plus faible.



Source : Viviane Tchernonog,
« Le paysage associatif français –
Mesures et évolutions », 2018.

Financements : nature et évolutions des ressources



Source : Viviane Tchernonog,
« Le paysage associatif français –
Mesures et évolutions », 2018.

Financements : quelques tendances lourdes

- L'évolution de la nature des financements publics
 - *Hausse des commandes publiques aux dépens des subventions.*
- Le développement des logiques d'alliance :
 - *Fusions, regroupements, mutualisations*
 - *Partenariats avec d'autres familles d'acteurs (entreprise, recherche, médias)*
- La porosité grandissante entre l'économique et le social
 - *Développement de modèles économiques ESUS : SCIC, SCOP, SIAE, etc.*
 - *Développement de nouveaux outils de financement : investissement social, finance verte, finance solidaire, financement participatif...*
 - *Entrepreneuriat social, RSE et entreprises à mission*

Les forces du modèle associatif

- Efficience par nature (système D et bénévolat permettent de faire beaucoup avec peu de moyens financiers).
- Résilience et agilité des associations
- Capacité à détecter les besoins nouveaux, à inventer des solutions ; une « R&D sociétale » en continu.
- Une économie au service de l'humain et de la nature qui est dans l'air du temps.

Les fragilités du modèle associatif

À nuancer selon le secteur, la taille et le statut d'employeur ou pas

- Des fonds propres structurellement insuffisants
 - *Trésoreries fragiles.*
 - *Pas de marge de manœuvre pour la R&D sociétale.*
 - *Pas de marge de manœuvre pour les investissements (transition numérique).*
- Dépendance aux subventions pour certaines associations.
- Des critères de gestion qui ne tiennent pas compte ni de la réalité des coûts, ni de la valeur sociale créée.
 - *Procédures de marché public inadaptées au secteur.*
 - *Insertion dans les chaînes de valeur ni détectée ni mesurée.*
- Faiblesse de la culture stratégique, prestations de conseil inaccessibles.

Pour une politique associative porteuse

- Améliorer la connaissance sur les associations.
 - *Difficulté d'identification dans la statistique publique.*
 - *Les chiffres du bénévolat : il ne laisse pas de trace administrative, les enquêtes sont insuffisantes ou irrégulières.*
 - *Comment mesurer la valeur créée par les associations ?
Peut-on se contenter d'une valorisation du travail bénévole ? Ou de la contribution au PIB ?*

Pour une politique associative porteuse

- Favoriser le dialogue et sécuriser les relations entre État, les collectivités locales et les associations.
 - *Dialogue avec le Mouvement associatif et ses membres.*
 - *Chartes d'engagements réciproques.*
- Renforcer l'accompagnement des associations
 - *Une offre riche mais peu articulée : mieux cerner les besoins et penser des dispositifs d'escalade.*
 - *Des besoins en accompagnement mal couverts.*

Quelques mots sur la Fonda

Créée en 1981, la Fonda a puissamment contribué à la reconnaissance des associations par les pouvoirs publics.

- *Création de la CPCA, devenue le Mouvement associatif*
- *Création du CNVA, devenue HCVA*
- *Amendement Coluche permettant défiscalisation des dons faits aux associations*

Elle est aujourd'hui centrée sur ses fonctions **de laboratoire d'idées** au service des associations

Ses activités : enquêtes, études, groupes de travail, ateliers ludiques, rencontres-débats, publications, présence digitale...

Depuis 2010, la Fonda s'appuie aussi sur les outils **de la prospective** : de la veille à l'innovation, dans une démarche participative, au service du changement.



La Fonda

53 Boulevard de Charonne
75011 Paris
Tél. 33 (0)1 45 49 06 58
fonda@fonda.asso.fr

www.fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires :

